

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion plénière du 28 septembre 2018

Président : M. Fabien DURANTE-MALVY

Présents : Mme Amira LOCUTURA ; Ms Yves BOUTIE ; Pierre FABRE ; Joseph JORGE ; Jean-Marc LARUELLE ; Romain MARTY ; François MOCHE ; Mohamed MANI ; Grégory VILAIN

Excusés : Ms Raymond LIGONNET ; Jean-Pierre ZAMO

COURRIERS RECUS

Les clubs communiquent de plus en plus par mails ou téléphone et les échanges constructifs avec les membres de la CDA sont à noter.

Nous suivons de très près les demandes écrites des clubs insatisfaits mais il est également très intéressant de recevoir de plus en plus de courriers d'encouragements ou de félicitations après les prestations des officiels.

BILAN DES STAGES DE DEBUT DE SAISON

Séniors

Les arbitres séniors se sont retrouvés du vendredi 7 au dimanche 9 septembre 2018.

A cette occasion, les tests physiques et théoriques ont été réalisés.

51 arbitres sur 59 ayant renouvelé leur licence étaient présents, soit un taux très satisfaisant de plus de 86%.

LA CDA se félicite des retours positifs de 98% des arbitres présents et tiendra compte des attentes exprimées. Une nouvelle formule est à l'étude.

Jeunes

Le stage a eu lieu le samedi 22 Septembre de 8 heures à 12 heures au stade de CAPENDU.

A cette occasion, les arbitres ont passé les tests physiques et seul 1 arbitre devra assister au rattrapage suite à arrêt avant la fin des tests.

Le Pôle jeunes est très satisfait de la présence de plus de 80% des jeunes arbitres et continuera sa politique de communication par mails et textos pour garder un contact permanent avec ses officiels.

FORMATION DES ARBITRES

Le Pôle Formation a reçu individuellement chaque candidat afin de faire un point sur la motivation et la capacité de chacun à répondre aux attentes induites par la formation.

Suite aux entretiens, deux arbitres de jeunes ont préféré retirer leur candidature.

21 jeunes et 7 séniors seront formés :

- durant les vacances de la TOUSSAINT, du lundi 22 Octobre 2018 (8h) au jeudi 25 octobre 2018 (15h) inclus, pour les jeunes ;
- les WE du 14 au 16 ET 26 au 28 octobre pour les séniors.

Comme indiqué et validé par signature de la fiche d'inscription, chaque club aura à sa charge une partie des frais d'hébergement et de restauration, le reste étant supporté par le District.

SUIVI ET FIDELISATION DES ARBITRES

40 arbitres ont déjà été reçus dans le cadre d'entretiens individuels depuis le début de la saison. Le Pôle RSF accorde une grande importance aux échanges avec ses arbitres afin de cerner leurs attentes et de les accompagner dans l'atteinte des objectifs.

De même, le lien avec les clubs n'est pas négligé mais nous remarquons une certaine colère ambiante chez certains éducateurs et dirigeants depuis le début de la saison, particulièrement chez les jeunes (U13 notamment).

La CDA est capable de se remettre en cause et de demander beaucoup plus à ses arbitres mais il nous semble bon de rappeler qu'aucun niveau ne justifie une telle exigence et de fait un manque de maîtrise, a fortiori en District!

FEMINISATION DE L'ARBITRAGE

Dans la continuité de la priorisation fédérale, la CDA de l'Aude a décidé de mettre en place une référente en activité dédiée à l'accompagnement de toutes les arbitres féminines du District.

La CDA est très heureuse de noter que le taux d'arbitres féminines est très élevé dans l'Aude et continue à faire toutes les démarches pour favoriser les candidatures féminines pour la prochaine formation du mois d'octobre 2018. 3 jeunes féminines sont déjà ainsi inscrites!

ENTRAINEMENTS

Les arbitres de ligue se tiennent à disposition des arbitres de District pour assurer des séances d'entraînement régulières à la Plaine Mayrevieille.

Elles auront lieu, en général à 19h, tous les mardis, jeudis et parfois vendredis. Les arbitres devront se tourner vers le Président de la CDA par mail ou téléphone pour intégrer la liste des arbitres à contacter avant chaque séance.

La CDA encourage fortement ses arbitres à assister à des séances de travail physique tout au long de la saison.

Le Président de la Commission

COMMISSION DES ARBITRES

PV N° 05 du 20 septembre 2018

Bureau de CDA

Présents : Ms. Joseph JORGE . Grégory VILAIN; Jean-Pierre ZAMO

GESTION DES PLATEAUX U13

Sur les plateaux à 3 équipes aucun arbitre ne sera désigné.

Sur les plateaux à 4 équipes deux arbitres pourront être désignés.

Dans cette configuration, le ou les arbitres qui officieront le même jour sur plusieurs rencontres ne seront pris en compte au regard du statut de l'arbitrage que pour une rencontre.

RAPPEL AUX ARBITRES

Lors des rapports qui sont adressés au district via la commission de discipline, il faut mentionner mot par mot les insultes qui ont été proférées.

Exemple : Ne pas marquer « on m'a crié dessus » mais « arbitre de ... espèce... battard.... »

Ces précisions seront très utiles pour la prise de sanction.

La commission